

# FICHE TECHNIQUE

## VINEXTASE CS 30

### NATURE DU PRODUIT

L'adjuvant de filtration Vinextase CS 30 est obtenu par calcination/activation de diatomite épurée en présence d'un agent fondant. Il est de couleur blanche, sa teneur en silice est d'environ 89%.

Ce produit est conforme aux spécifications de la 8ème monographie de l'US Food Chemical Codex (2012).

### DOMAINES D'APPLICATION

En séparation solides liquides, l'adjuvant de filtration Vinextase CS 30 peut être utilisé dans le traitement des produits suivants : Alcools, Antibiotiques, Bière, Cidre, Dextrine, Eaux potables, Eaux de piscine, Esters cellulosiques, Extraits alcooliques, Gélatine, Graisses, Huiles animales et minérales, Huiles végétales, Jus de fruits, Mélasse, Pectine, Produits chimiques et pharmaceutiques, Résines, Sirops et Sucres, Vins, Vinaigre, Glucose, Dextrose.

### SPÉCIFICATIONS

Méthode	Contrôle	Valeurs	Unités
09001	Perméabilité	2.4 - 4.0	Darcy
09002	Masse volumique en gâteau	<= 0.405	g/cm3
09004	Granulométrie laser D90	<= 275	

### CARACTERISTIQUES MOYENNES (1)

Méthode	Contrôle	Valeurs	Unité
08996	Refus 80 µm par tamisage à l'eau	<= 25	%
09017	Perte à la calcination	<= 0.5	%
09018	Perte à la dessiccation	<= 0.5	%
09025	Détermination du pH	10	

(1) ces valeurs sont données à titre indicatif

### CONDITIONNEMENT

L'adjuvant de filtration Vinextase CS 30 peut être conditionné en sac de 25 kg / big bag 500kg / big bag 650 kg

### STOCKAGE

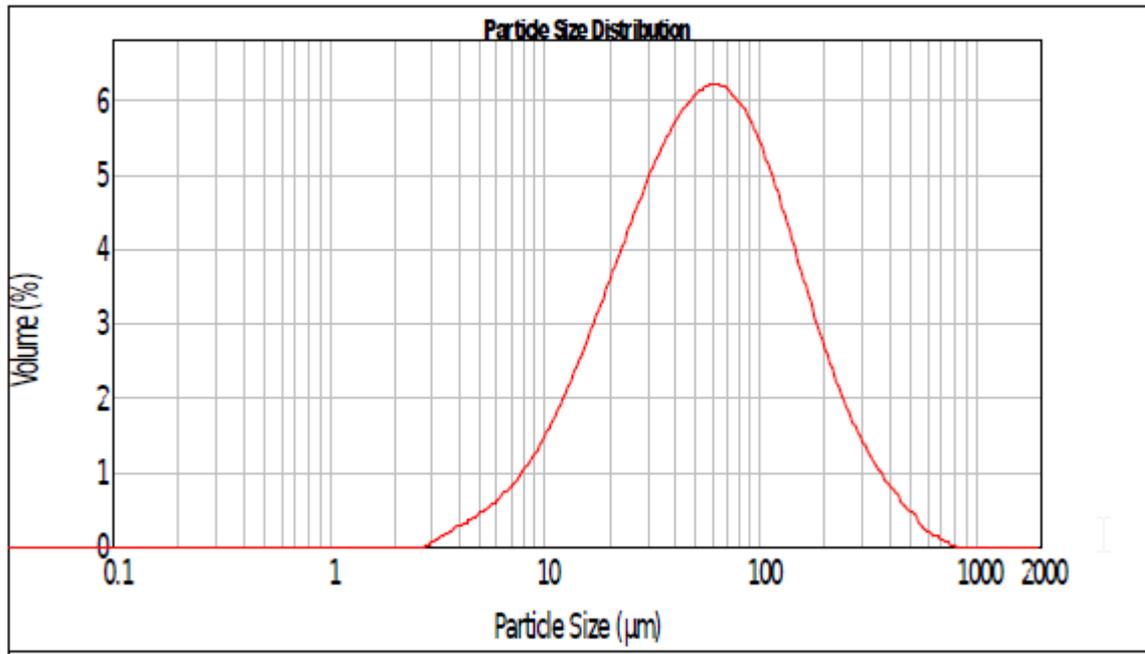
L'adjuvant de filtration Vinextase CS 30 peut être stocké au moins deux ans, s'il est conservé dans son emballage d'origine et dans un local à l'abri de l'humidité ainsi que de toutes substances volatiles.

FT VINEXTASE CS 30 – 30/03/2017



Une société du Groupe Soufflet

### ANALYSES TYPES PRODUIT FINI



### DISTRIBUTION GRANULOMÉTRIQUE (µm)

Granulométrie laser

D50 = 56.1

D100 = 756.7

Les éléments contenus dans ce document résultent d'essais de nos Centres de Recherche, complétés par une documentation sélectionnée : ils ne sauraient toutefois constituer de notre part, ni une garantie, ni un engagement formel. Seules les spécifications précisent les limites de notre engagement. La manipulation des produits, leur mise en œuvre et leurs applications restent soumises à la réglementation résultant de la législation en vigueur dans chaque pays et ne peuvent mettre en cause la responsabilité de notre Société.

FT VINEXTASE CS 30 – 30/03/2017



Une société du Groupe Soufflet

Le Pont Rouge - RN 6 - BP 125 - 69654 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

Téléphone : 04 74 65 31 04 - Fax : 04 74 60 36 27

SA au capital de 721 570 € - RCS Villefranche-sur-Saône – Tarare B 623 780 178 – TVA FR 623 780 178